



Cresus Facturation

16.13.2 - Utilisation et création de factures

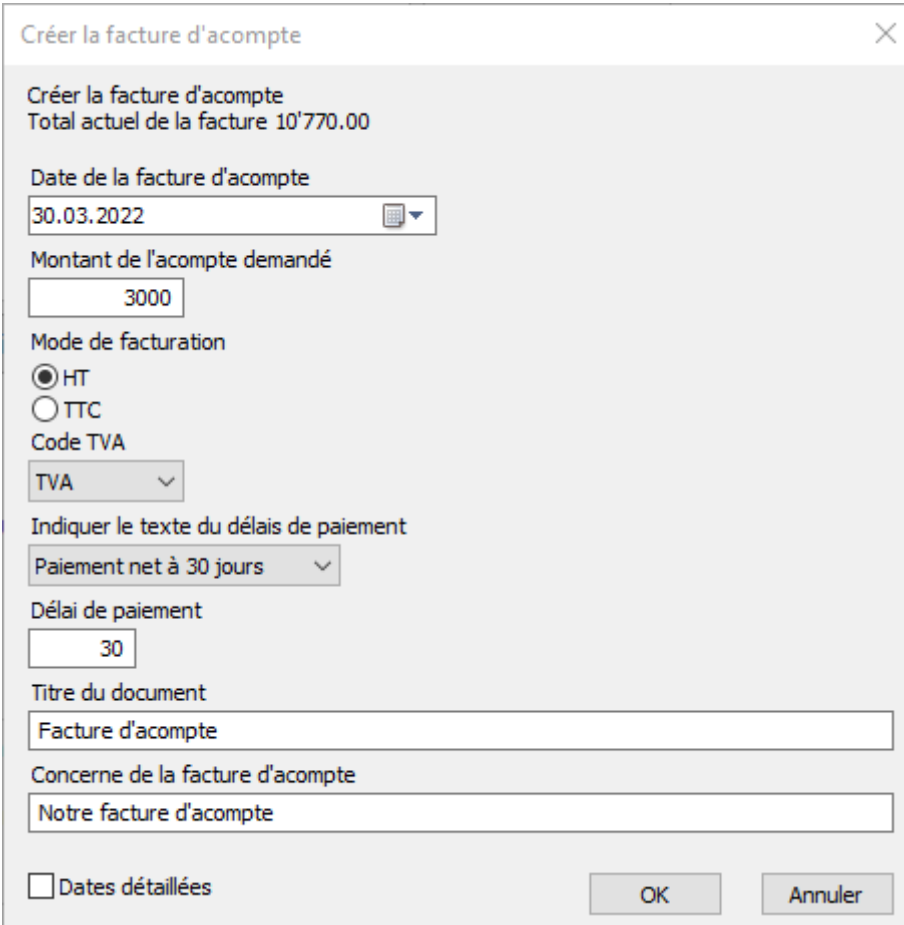
16.13.2 - Utilisation et création de factures

Pour générer une facture d'acompte, commencez par créer une facture standard, mais ne l'imprimez pas. Validez simplement la fiche.

Sous l'onglet *Contact*, *Livraison*, *Etat*, en bas à droite, actionnez le bouton

Créer un acompte

Une boîte de dialogue s'ouvre :



Créer la facture d'acompte

Créer la facture d'acompte
Total actuel de la facture 10'770.00

Date de la facture d'acompte
30.03.2022

Montant de l'acompte demandé
3000

Mode de facturation
 HT
 TTC

Code TVA
TVA

Indiquer le texte du délais de paiement
Paiement net à 30 jours

Délai de paiement
30

Titre du document
Facture d'acompte

Concerne de la facture d'acompte
Notre facture d'acompte

Dates détaillées

OK Annuler

Vous pouvez alors remplir ou modifier les différents champs qui vont servir à la création de la facture d'acompte.

Attention au mode de facturation, vérifiez bien si le montant de l'acompte est le montant HT ou TTC !

Contenu d'une facture d'acompte

Lorsque vous validez votre saisie avec Ok, une nouvelle facture est automatiquement créée, avec le numéro d'article 999999.


1001, Privat A.			F 30.03.2022		Changer taux TVA				
Taux TVA utilisés : 7.7%, 2.5%, 3.7%									
Numéro	Code perso	Désignation	Unité	Quantité	Prix	Net HT	Rabais	Total TTC	Code TVA
999999		Demande d'acompte sur document 1000		1	3'000.00	3'000.00		3'231.00	TVA


Dans l'onglet *Contact*, *Livraison*, *Etat*, le cadre acompte se présente alors ainsi :

Acomptes

Demande d'acompte

Lié à la facture de base N°





Le texte Lié à la facture de base N°... indique à quelle facture est liée cette demande d'acompte.

 Aller

Ce bouton permet de passer directement à la facture de base.



Permet de supprimer la facture d'acompte et corriger les informations sur la facture de base.



Extrait dans la liste de gauche la facture de base et les factures d'acomptes liées.

Impression

La facture d'acompte se présentera ainsi :

Notre facture d'acompte		Up 12040 6900 Lugano		
Facture d'acompte N° 1001 / 112		Yverdon-les-Bains, le 30 mars 2022		
Désignation	Unité	Nombre	Prix HT	Total
Demande d'acompte sur document 1000		1	3'000.00	3'000.00
Total HT	3'000.00	TVA 7.7 %	231.00	Total facturé CHF 3'231.00
		TVA totale	231.00	

Vous pouvez modifier à volonté le texte dans le corps de votre facture.

Notez bien que dans ce cas, le montant demandé est HT, la TVA a donc été ajoutée au montant de l'acompte.

Contenu d'une facture de base

Dans la facture de base, les factures d'acompte sont répertoriées dans un tableau. Ici, nous avons deux factures d'acompte :

Acomptes		Facturé		Encaissé		
N° Facture	Date	Total TTC	Date	Total TTC		Facture de base
1001	30.03.22	3'231.00		0.00	0	TVA
1002	30.03.22	4'308.00		0.00	0	TVA
						Info
						Créer un acompte

Nous pourrions très bien créer un troisième, un quatrième acompte...

 Ce bouton permet différentes opérations :

✕

Extraire

Que voulez-vous faire ?

Extraire les fiches d'acomptes dont les fiches mères ne sont pas acquittées

Extraire les fiches d'acomptes liées

Aller à la demande d'acompte N° 1001 du 30.03.2022 (3'231.00)

Aller à la demande d'acompte N° 1002 du 30.03.2022 (4'308.00)

Info Ce bouton donne diverses informations relatives à ce dossier :

✕

Information

Nombre d'acomptes liés à cette facture : 2

Somme des acomptes facturés : 7'539.00

Somme des acomptes encaissés : 0.00

Montant de la facture finale (finalisée) : 3'231.00

Solde dû de cette affaire : 3'231.00

Dans la liste de gauche, les factures d'acompte (N° 1005 et 1006) seront suivies d'un « a » pour les distinguer des factures normales

N°	Statut	Nom
1006	Fa	DI GREGORI SA
1005	Fa	DI GREGORI SA
1004	F	DI GREGORI SA

Encaissement d'un acompte


L'encaissement de chaque acompte se fait sur la facture correspondante et non sur la facture de base.

Pour la procédure d'encaissement, voir le manuel de base de Crésus Facturation.

Chaque encaissement se reflète sur la facture de base :

Acomptes		Facturé		Encaissé			
N°	Facture	Date	Total TTC	Date	Total TTC		
▲	1001	30.03.22	3'231.00	02.04.22	3'231.00	1	TVA
□	1002	30.03.22	4'308.00		0.00	0	TVA
▼							

Facture de base

Info 

Créer un acompte

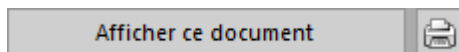
Ici, une seule facture d'acompte a été payée.

Le chiffre 1 à droite du montant indique que la facture d'acompte est considérée comme acquittée, même si la totalité n'a pas été payée (par exemple dans le cas d'un escompte).

Si une partie seulement de l'acompte a été réglée, le chiffre reste à 0.

La facture finale


Lorsque vous avez finalisé votre facture et souhaitez afficher ou imprimer la facture finale, cliquez sur l'un des boutons correspondants



Définissez dans ce dialogue les options souhaitées :

La facture ✕

Finalise la facture de base
Les factures d'acomptes n'ont pas toutes été encaissées !

Date de facture
 26.04.2022 

La facture finale doit s'imprimer
 avec la présentation par défaut ▼

Imprimer un récapitulatif (liste des factures d'acomptes)
 avec BVR ▼

Il faut imprimer ou imprimer après visualisation pour valider la finalisation de la facture.

Dates détaillées

Après validation, l'aperçu ou l'impression se font selon les définitions des documents à imprimer. Une page supplémentaire est générée :

TechnoPME SA

Rue de la Gare 1
1400 Yverdon-les-Bains
Tel: +41 24 425 43 70
info@technopme.ch

TechnoPME SA - Rue de la Gare 1 1400 Yverdon les Bains
Monsieur
Antoine Privat
Ch des Cornouailles 24
Cp 12045
6900 Lugano

Facture N° 1000 / 112 Yverdon-les-Bains, le 20 avril 2022
Récapitulatif


Total HT	10'000.00	TVA 7.7 %	770.00	
		TVA totale	770.00	
			Total avant acomptes CHF	10'770.00
Demande d'acompte TTC N° 1001 du 30.03.2022				3'291.00
Demande d'acompte TTC N° 1002 du 30.03.2022				4'308.00
Acompte encore à payer				
Solde y compris les factures d'acomptes ouvertes: 7'236.00			Solde c/d sur cette facture	3'231.00

Récapitulé

Compte Payable à
CHF 3000 0001 3137 2882 2
TechnoPME SA
Rue de la Gare 1
1400 Yverdon-les-Bains
Référence
22 22220 00100 00000 00000 11209
Payable par
Antoine Privat
Ch des Cornouailles 24
6900 Lugano

Montant
CHF 3'231.00

Section de paiement



Montant
CHF 3'231.00

Compte / Payable à
CHF 3000 0001 3137 2882 2
TechnoPME SA
Rue de la Gare 1
1400 Yverdon-les-Bains
Référence
22 22220 00100 00000 00000 11209
Informations supplémentaires
#5110100911/220426/20112/31/220426220426/
3277.71400.30
Payable par
Antoine Privat
Ch des Cornouailles 24
6900 Lugano

Passe de dépôt

Il s'agit d'un récapitulatif mentionnant les acomptes facturés, ceux restant à payer, ainsi que le total à payer (CHF 7'539.- y compris les factures d'acomptes impayées) et le solde sur la facture.

8/9

© 2026 - EPSITEC

Rechnung Nr. 1000 / 112		Biel, 26. April 2022	
— Zusammenfassung			
Total netto	10'000.00	MWST 7.7 %	770.00
		Total MWST	<u>770.00</u>
		Total vor Anzahlungen CHF	10'770.00
Anzahlungsaufforderung Nr. 1001 vom 30.03.2022			3'231.00
<small>Anzahlung beglichen am 02.04.2022</small>			
Anzahlungsaufforderung Nr. 1002 vom 30.03.2022			4'308.00
<small>Ausstehende Anzahlung</small>			
Saldo inkl. offene Anzahlungsrechnungen: 7'539.00		Geschuldeter Betrag auf dieser Rechnung	3'231.00

Facture N° 1000 / 112		Yverdon-les-Bains, le 26 avril 2022	
— Récapitulatif			
Total HT	10'000.00	TVA 7.7 %	770.00
		TVA totale	<u>770.00</u>
		Total avant acomptes CHF	10'770.00
Demande d'acompte TTC N° 1001 du 30.03.2022			3'231.00
<small>Acompte acquitté le 02.04.2022</small>			
Demande d'acompte TTC N° 1002 du 30.03.2022			4'308.00
<small>Acompte encore à payer</small>			
Solde y compris les factures d'acompte ouvertes: 7'539.00		Solde dû sur cette facture	3'231.00

Rappel : chaque facture d'acompte est gérée pour elle-même. Le montant d'une facture d'acompte impayée (ici CHF 4'308.-) n'est donc pas inclus dans le montant à payer sur la facture récapitulative.

Si vous avez cliqué sur le bouton Imprimer, un avertissement s'affiche :

